

VOL. 11 N° 4

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20 JUIN 2007

Bilan de suivi - entente de gestion

Lanaudière a respecté son contrat 2006-2007 avec le MSSS, quant à l'entente de gestion et d'imputabilité. Tous les ans, les gestionnaires du réseau s'engagent à atteindre des objectifs pour un ensemble de soins et services dispensés dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Le bilan déposé au conseil d'administration, lors de la séance du 20 juin, indique que près des deux tiers des indicateurs inclus dans l'entente affichent un résultat de 95 % ou plus de l'engagement.

Les secteurs où les résultats sont les plus satisfaisants touchent la jeunesse, les dépendances, la déficience physique, intellectuelle, les troubles envahissants du développement, la perte d'autonomie liée au vieillissement et la santé publique.

Les secteurs où il y a place à de l'amélioration : santé mentale (services aux jeunes), santé physique (urgences, chirurgie hors délais).

Le président-directeur général de l'Agence, monsieur **Jean-François Foisy**, de même que le président du conseil d'administration, monsieur **Maurice Blais**, se sont dits très fiers de ces résultats obtenus grâce aux efforts de l'ensemble du personnel du réseau. Monsieur Foisy a ajouté que les Centres jeunesse de Lanaudière, qui ont connu une situation difficile, étaient « maintenant parmi les plus performants, après avoir effectué un virage clinique et financier extrêmement intéressant ». Cette appréciation sera transmise aux établissements du réseau.

Lancement site Web de L'Agence

L'Agence a profité de la séance du conseil d'administration pour procéder au lancement public de son site Internet. À l'adresse :

www.agencelanaudiere.qc.ca

on accède à une foule d'informations sur les services, le fonctionnement, les décisions de l'Agence et les programmes qu'elle soutient. Le site sera régulièrement mis à jour pour tenir compte de l'actualité et évoluera pour répondre encore plus adéquatement aux besoins.

Comité de vigilance et de la qualité

- **Rapport d'étape** Le conseil a pris connaissance du rapport d'étape sur le nombre de plaintes traitées par l'Agence, depuis le 15 avril. L'Agence reçoit les plaintes concernant les services qu'elle offre dans l'exercice de ses fonctions, celles touchant les résidences privées pour personnes âgées, les organismes communautaires oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux de même que les entreprises de services ambulanciers.

Des 15 plaintes traitées et pour lesquelles une conclusion a été rendue, sept concernaient des résidences privées, six des organismes communautaires, une touchait un cas de transport ambulancier et une autre une fonction de l'Agence (placement en centre d'hébergement).

Le comité se préoccupe aussi de la performance, en région, du Programme québécois de dépistage du cancer du sein; un état de situation doit ultimement être présenté. Il entend également faire la promotion du régime d'examen des plaintes auprès de la population et travaille à mieux s'outiller pour rehausser le service de traitement des plaintes.

- **Nouveau mandat** Au fait, monsieur **Maurice Blais**, dont le mandat à ce comité était échu, a été renommé pour un autre mandat.

- **Fonctionnement** Finalement, le conseil a adopté le règlement de régie interne du comité, de même que les règles de fonctionnement pour la transmission au conseil des conclusions des plaintes. Ainsi, le comité

de vigilance est mandaté pour recevoir l'ensemble des conclusions rendues par le commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services. À chaque séance du conseil d'administration, le comité fera un rapport sommaire des plaintes conclues.

Nomination des membres du Forum de la population

Conformément aux dispositions de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le conseil a approuvé la conclusion d'une entente avec la Conférence régionale des élus(es) de Lanaudière concernant la composition spécifique du Forum de la population. La Conférence fournira une liste des organismes à solliciter pour composer le Forum alors que le conseil d'administration de l'Agence nommera les membres. Pour ce faire, un comité a été formé pour analyser les candidatures. Les membres sont :

Madame Céline Beaulieu
Madame Thérèse Lachapelle
Monsieur Carol Legault
Monsieur Yvan Ouellet
Monsieur Claude Piché

Comité de vérification

Le conseil a adopté le rapport du comité de vérification sur le rapport financier annuel de L'Agence (2006-2007) et sur le rapport financier annuel consolidé - fonds de santé au travail. La présidente, madame **Thérèse Lachapelle**, s'est dite très satisfaite du travail des employés de l'Agence.

Développement du personnel-cadre

Les établissements se partageront une somme de 371 271 \$ au prorata du nombre de cadres pour le développement de ce personnel. Une réserve de 15 %, soit 55 691 \$ est prévue pour le Comité régional de développement du personnel d'encadrement. Les fonds non utilisés par le Comité régional en fin d'année seront répartis entre les établissements, au prorata du nombre de cadres.

Pour la disponibilité du personnel clinique

Pour la sixième année, des mesures administratives sont retenues pour assurer plus de disponibilité du personnel clinique, surtout le soir, la nuit et la fin de semaine, durant la période estivale. Ainsi, les centres de santé et de services sociaux pourront compter sur des montants de 190 702 \$ alors

que les autres établissements se partageront 5 898 \$.

Processus de désignation à des commissions

C'est madame **Sylvie Arseneau**, attachée de direction à la Direction générale de l'Agence, qui agira comme présidente du processus de désignation des membres de la Commission infirmière régionale (désignation le 27 septembre 2007) et de la Commission multidisciplinaire régionale (désignation le 26 septembre).

Parole à l'assemblée

Le conseil a entendu les représentations de l'organisme Entraide pour la déficience intellectuelle du Joliette métropolitain qui, depuis plusieurs mois, est présent aux séances pour sensibiliser le conseil à ses grands besoins de financement pour assurer des services jugés minimaux à ses membres.

Le conseil a également entendu les représentants syndicaux qui sont inquiets de l'avenir de la phase II prévoyant l'aménagement de 36 autres lits de soins de longue durée, dans l'ancien hôpital Le Gardeur à Repentigny. Le président-directeur général, Monsieur Foisy, a dit que les analyses faites par le MSSS à ce sujet suivaient leur cours. Il a tenu à corriger l'affirmation selon laquelle l'Agence bloquerait les crédits budgétaires faute de performance à l'urgence de l'hôpital Pierre-Le Gardeur. M. Foisy a dit qu'il n'y avait jamais eu de communication en ce sens et qu'au contraire, ce projet aurait un impact sur l'engorgement de l'urgence.

Calendrier des rencontres du conseil

Voici le calendrier des prochaines rencontres. Des changements peuvent cependant survenir, suite aux nominations prévues à l'automne, au sein du conseil.

Mardi 18 septembre 2007

Mercredi 24 octobre 2007

Mardi 11 décembre 2007

Mercredi 13 février 2008

Mardi 1^{er} avril 2008

Mercredi 21 mai 2008

Mercredi 18 juin 2008

Bonnes vacances !

